

ATELIER DE COMPRÉHENSION DE TEXTE INFORMATIF *avec activité d'anticipation*

CE1

1- Présentation du thème, émergence des représentations initiales, et lecture du texte (10 minutes environ)

Avant d'introduire le texte, l'enseignant présente le thème général de l'atelier, et demande aux élèves d'exprimer spontanément leurs représentations, ce qu'ils savent (ou croient savoir) du sujet.
Il procède à l'activité d'anticipation proposée : lecture des énoncés et réponses individuelles des élèves dans un premier tableau.*

L'enseignant présente alors le texte et précise : « Vous venez de dire ce que vous pensez savoir sur ..., maintenant, vous allez lire un texte qui parle de ce sujet. »

Il laisse le temps nécessaire à la lecture silencieuse du texte ; il procède ensuite à une lecture à voix haute si la longueur du texte et/ou le niveau de lecture des élèves le justifient (les élèves n'ont alors plus le texte sous les yeux, ils écoutent.)

2- Recueil des représentations spontanées (8 minutes environ)

Texte caché, l'enseignant demande aux élèves ce qu'ils ont compris du texte, ce qu'ils en ont retenu.

Il donne la parole en premier aux élèves les plus timides, en les encourageant à dire ce dont ils se souviennent (sinon, ils se contenteront d'approuver ce que les « gros parleurs » vont dire).

Il accueille avec bienveillance les différentes propositions ; il les reformule éventuellement.

Il favorise les échanges et entretient le questionnement.

Il note les propositions retenues au tableau, en les distribuant en deux colonnes : « On est d'accord » et « On n'est pas d'accord ».

3- Retour au texte et validation (8 minutes environ)

L'enseignant demande alors aux élèves de reprendre le texte et précise : « Vous allez relire le texte, et nous allons voir ensemble comment ce texte permet de vérifier si ce que vous avez dit est juste ; et ainsi de vous mettre d'accord. »

L'enseignant relit chaque proposition notée au tableau puis invite les élèves à relire le passage du texte susceptible de la confirmer (ou de l'infirmier). Il fait expliciter les procédures permettant de valider leurs propositions et d'arbitrer les désaccords.

Ensuite, il distribue le second tableau d'anticipation, et demande aux élèves de répondre à nouveau. « Vous allez relire les énoncés et dire maintenant ce que vous savez ».

L'enseignant invite les élèves à comparer leurs réponses (tableaux n°1 et n°2), puis ils valident ou infirment ensemble les énoncés du tableau d'anticipation.

L'enseignant attire l'attention des élèves sur le chemin parcouru entre leurs représentations initiales et les connaissances apportées par le texte.

4- Rappel du texte et métacognition (8 minutes environ)

Dans un premier temps, l'enseignant demande aux élèves de reformuler les informations principales du texte avec leurs propres mots. « Faites comme si vous vouliez parler de ... à quelqu'un qui n'a pas lu le texte. »

Il sollicite la participation de tous les élèves et leur demande de s'accorder sur un « résumé ».

Cette restitution permet à l'enseignant de s'assurer que les objectifs de l'atelier ont été atteints ; elle peut être gardée en mémoire par un enregistrement sonore ou notée sur un cahier.

Dans un deuxième temps, l'enseignant interroge les élèves sur le déroulement de la séance :

« Pouvez-vous rappeler les différentes étapes de notre travail d'aujourd'hui ? »

« Comment avez-vous fait pour vous mettre d'accord et savoir si ce qui a été dit est juste ? »

Il s'agit de permettre aux élèves de prendre progressivement conscience que répondre à la question « Qu'est-ce que tu as fait aujourd'hui à l'école ? », c'est pouvoir expliquer ce que l'on a appris, ce que l'on a compris, ce que l'on a découvert et ce qui a été mis en œuvre pour y arriver.

***Intérêt de l'activité d'anticipation**

La démarche proposée permet de faire émerger les représentations initiales des élèves en focalisant les énoncés proposés sur des informations présentes dans le texte. Cela permet d'éviter deux écueils :

- le silence intimidé des élèves « qui ne savent pas grand-chose sur le sujet »

- le délire verbal dépassant très largement le sujet du texte s'appuyant sur des propositions qui ne pourront pas être validées par le texte

On limite le nombre d'énoncés à 5. Tous doivent pouvoir être validés (ou infirmés) par le texte lui-même, et non par l'enseignant (information présente dans le texte, explicite ou implicite/ proposition contredite par le texte).

Le positionnement individuel des élèves et la comparaison des réponses apportées, avant et après lecture du texte (et participation à l'atelier), permettent à l'enseignant de mesurer la capacité d'écoute et de compréhension des élèves.